

Avec le futur Parc Naturel Régional de l'Astarac

Un projet qui avance



Avec le futur Parc Naturel Régional de l'Astarac



LA LETTRE DE L'ASTARAC #2

Lettre d'information du projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac

AVANCEMENT DU PROJET

Cette année 2024 est déterminante pour le projet de Parc naturel régional : nous devons **définir collectivement la feuille de route pour l'avenir de l'Astarac**, au travers de l'élaboration de la charte du futur Parc naturel régional. La démarche de concertation se poursuit donc.

Réunions territoriales de début d'année : la concertation au plus près des communes



Un cycle de **8 réunions territoriales** a été lancé en ce début d'année avec pour objectif d'**informer les Maires et Conseillers municipaux**.

8 soirées au cours desquelles François RIVIERE, Céline SALLES, Patrick FANTON, président et présidents délégués du projet, ainsi que Gaëlle RAINCARD, directrice, ont présenté l'avancée du projet, les prochaines étapes de co-construction, et échangé avec les élus du territoire venus nombreux.

Avec au total plus de 260 participants mobilisés, ces rencontres ont permis de répondre à des interrogations et ont donné lieu à des échanges constructifs.

Merci aux communes de Castex, Montesquiou, Moncassin, Aussos, Peyrusse-Grande, Auterrive, Saramon et Monferran-Plavès pour leur accueil !

Le séminaire 'Cap vers l'Astarac de demain' : pour dessiner une vision commune

Le séminaire 'Cap vers l'Astarac' de demain s'est déroulé à Mirande mercredi 20 mars dernier.

Cette journée, dédiée aux élus du territoire et à nos partenaires techniques, était résolument tournée vers l'avenir : "Cap vers l'Astarac de demain".

L'objectif était clair : imaginer collectivement le futur que nous souhaitons pour l'Astarac.



Plus de 170 participants ont réfléchi, échangé et débattu sur les différents thèmes proposés, le paysage étant le fil conducteur pour cette journée qui fut riche en idées et en perspectives.

Dès le lendemain du séminaire, une 1ère restitution du travail réalisé dans les ateliers a été présentée aux participants.

Un compte-rendu sera prochainement disponible et servira de support pour la suite de la démarche de concertation et d'écriture du projet de Charte.





Les ateliers habitants : prochaine étape de concertation à venir

Prochainement, des ateliers seront organisés pour les habitants de l'Astarac.

Des questions sur le projet ? Des idées pour l'enrichir ? Vous serez les bienvenus lors de ces temps de présentation et de discussion dont la forme est en cours de définition. Nous vous tiendrons informés des modalités d'organisation !

FOCUS

Le paysage : véritable trait d'union pour l'Astarac

Dans le but d'enrichir le travail de rédaction de la Charte et afin d'approfondir encore notre connaissance du territoire, notre paysagiste chargée de mission, Marie GHILBERT, est en train d'élaborer un livret dédié aux caractéristiques uniques des paysages de l'Astarac.

Ce projet, mené en partenariat avec Arbre et Paysage 32 et le CAUE, mobilise une approche méthodique, combinant études sur le terrain, analyses cartographiques et conception graphique. Ce travail exigeant d'analyse fine viendra alimenter le diagnostic en cours et sera par la suite présenté au grand public dans le cadre d'une exposition.



Prolongement de l'enquête : Parlez-nous des paysages de l'Astarac

Les paysages sont au cœur de notre vie quotidienne, mais ils sont également au cœur des réflexions du projet de PNR.

Cette enquête a pour objectif de recueillir votre point de vue d'habitant de l'Astarac sur les paysages qui vous entourent chaque jour.

Tout le monde peut participer ! Plus nous aurons de contributions et plus nous pourrons définir précisément ce qui caractérise nos paysages et ce qui en fait la richesse.

Je participe !



Association pour la création du PNR Astarac

Tél. 05 62 05 40 58

Mail : contact@projet-astarac.fr

Siège social : 4 Av. Jean d'Antras 32300 MIRANDE

Siège administratif : 1 Place Carnot 32260 SEISSAN

www.projet-astarac.fr | [Facebook](#) | [Instagram](#)